



République Française

Département
du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	15
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Date de convocation
Le 25 mai 2022

Objet de la délibération

Attribution Marché public
aménagement d'un city stade

CM2022//06-D.05

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 03/06/2022

Envoyé en préfecture le 03/06/2022

Reçu en préfecture le 03/06/2022

Affiché le 03/06/2022

ID : 059-215901281-20220601-202206D05-DE

Extrait du registre Des délibérations du conseil municipal Commune de Capinghem

Séance du 1^{er} juin 2022

L'an deux mil vingt-deux le 1^{er} juin, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : C MATHON, MC FICHELE, A.TRICOIT, V PARABOSCHI, T. WIDHEN, M. WALICKI, V. DUCOURAU, G CHATEAU, S. DUMORTIER, E BARBAY, G, OUDAERT, N. ROUBAUD, A. KIMOUR, K. UDRY, J. AGNIERAY

Absents excusés avec pouvoir : TREDEZ >pouvoir à MC. FICHELE, P. MOUCHON >pouvoir à T. WIDHEN, JM. CLERFAYT >pouvoir à E. BARBAY, G.TRAPASSO>pouvoir V. PARABOSCHI

Absents excusés sans pouvoir : /

Secrétaire de séance : V. Ducourau

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché public alloti pour l'aménagement d'un city stade a été lancé par la collectivité, lot n°1 pour le terrassement et lot n° 2 pour l'aménagement du city stade. La consultation des entreprises a eu lieu du 8 novembre 2021 au 7 décembre 2021 et du 13 avril 2022 au 12 mai 2022 pour le lot n°1.

Vu la consultation des entreprises pour le terrassement et l'aménagement du city stade,

Vu les réponses apportées par les entreprises,

Vu l'analyse des offres présentée en Commission d'Appel d'Offre, réunie le 10 mars 2022, le 4 mai 2022 et le 31 mai 2022,

Vu la décision de la CAO d'attribuer le marché public d'aménagement du city stade :

- pour le lot n° 1 terrassement à la société COLAS.

- pour le lot n°2 aménagement d'un city stade à la société RENOV'SPORTS

- de supprimer les options suivantes : bancs, corbeille, module d'assises et le remplissage plastique recyclé

Vu le montant attendu de ce marché, le Conseil Municipal doit délibérer pour son attribution,

▪ Montant lot 1 terrassement : 42 633 HT

▪ Montant lot 2 HT aménagement du city stade : 61 472 € HT

▪ Le Prix du marché public HT : 104 105 € HT

Le Conseil Municipal, après délibération, ATTRIBUE, à l'unanimité le marché public d'aménagement du city stade :

- à la société RENOV'SPORTS pour le lot 2 l'aménagement du city stade

- à la société COLAS pour le lot 1 terrassement

Monsieur le Maire,
Christian MATHON,